



PLANIFICATION ET EXÉCUTION DU CONTRÔLE FISCAL

Une presentation de:

Kazeem Kayode Lawal (MA. Tax (Berlin), FCA, FCTI)

9 septembre 2021

Introduction

- Le contrôle fiscal est un véritable mécanisme de mise en application de la conformité
- Fondamentalement conçu pour examiner les finances du contribuable afin de déterminer le montant adéquat de taxes à payer par ce dernier et générer des recettes supplémentaires des incohérences décelées
- Un programme de contrôle fiscal efficace encourage les contribuables à se conformer volontairement aux législations fiscales et garantit une justice rétributive.
- Des contrôles fiscaux bien planifiés et exécutés peut promouvoir une meilleure gestion de l'ensemble des risques liés à la conformité en:
 - Décourageant l'évasion fiscale
 - Corrigeant et éduquant les contribuables,
 - Garantissant un recouvrement des arriérés d'impôts dans les délais,
 - Poursuivant les contrevenants en justice,
 - Collectant des renseignements sur les risques émergents liés à la conformité, et
 - Développant la confiance vis-à-vis du régime fiscal et en promouvant la conformité volontaire vis-à-vis des législations fiscales

Types de contrôles fiscaux

1. Contrôle de bureau

- Egalement appelé contrôle sur pièces ou à distance.
- Effectué à partir des locaux de l'administration fiscale sans visite des locaux du contribuable.
- A pour objectif de garantir que les déclarations soumises sont complètes et basées sur des calculs exactes.

2. La vérification générale

- Toutes les obligations fiscales du contribuable sur des périodes précédentes sont sélectionnées et examinées en profondeur.
- Nécessite une réunion avec le contribuable avant la vérification, une visite des locaux du contribuable et des réunions de rapprochement.
- Implique l'usage d'une gamme de méthodes de vérification pour homologuer et vérifier les déclarations d'impôts, les états financiers, les rapports, livres et comptes du contribuable.

3. Le contrôle ponctuel

- Egalement appelé contrôle spécifique, il se focalise sur un type de taxe particulier ou une seule question d'intérêt.
- C'est une vérification rapide et ciblée, mais approfondie et intégrale, d'une question spécifique.
- Les exemples incluent: Les vérifications de remboursements, les vérifications de fusions et d'acquisitions, les contrôles des plans d'incitations fiscales, les contrôles d'enregistrements, les vérifications de TVA, les vérifications de retenues à la source, les vérifications d'allocation des capitaux etc.

Sélection des dossiers à contrôler

- Les décisions relatives à la sélection des dossiers doivent être fondées sur une méthodologie clairement établie pour identifier les entreprises à contrôler.
- Cette méthodologie doit évaluer le risque que présente chaque entreprise figurant dans la base de données de l'administration fiscale en classant tous les contribuables à l'aide d'un certain nombre de facteurs et de critères d'identification et d'évaluation des risques.
- Des coefficients de pondération peuvent être attribués à chaque critère en fonction des circonstances propres à chaque pays, et ces critères peuvent ensuite être pondérés en fonction du volume des transactions afin de générer un classement des risques pour chaque contribuable.
- L'objectif est d'appliquer des critères d'évaluation des risques uniformes à toutes les entreprises afin que celles présentant les risques les plus élevés soient sélectionnées pour un contrôle fiscal chaque année.
- Le nombre de contribuables pouvant être sélectionnés pour un contrôle au cours d'une année donnée parmi ceux classés par risque dans la base de données classée sera fonction des ressources disponibles au sein de l'administration fiscale.

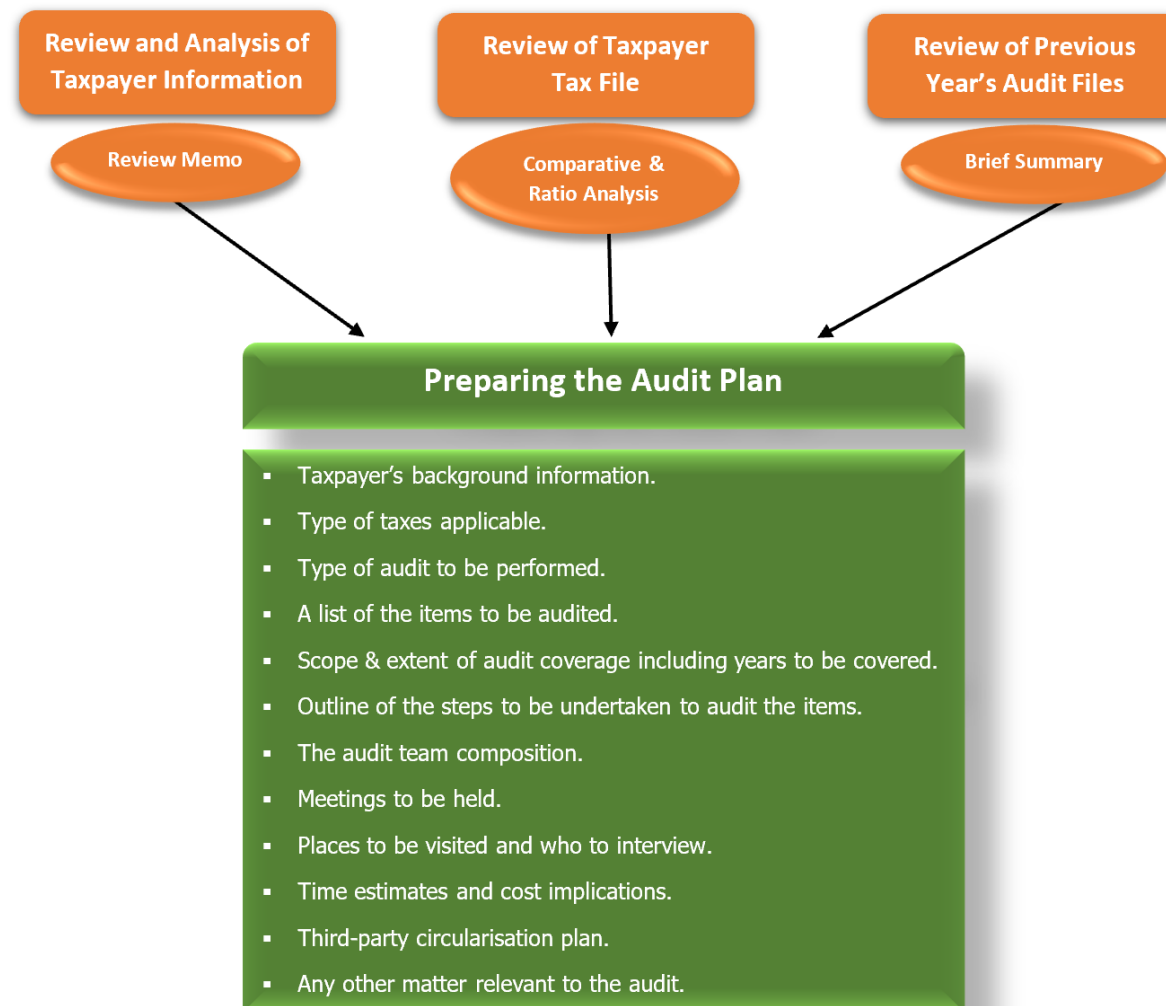
Sélection des dossiers à contrôler (suite)

- Les critères suivants, entre autres, peuvent être utilisés dans un processus d'évaluation des risques pour la sélection des dossiers d'audit

SEGMENTATION	DECISIONS COMMERCIALES	RATIOS FINANCIERS	DISPOSITIFS DE PRIX DE TRANSFERT	CRITÈRES DIVERS
Secteur / Industrie du contribuable	Liquidation/ Redressement judiciaire	Ratios de la charge fiscale	Transactions des parties associées	Non-payeurs
Volume d'exportations	Offre d'actions au public	Taux d'endettement	Transactions avec des sociétés dans des paradis fiscaux ou des juridictions appliquant le secret bancaire	Réclamations dans le cadre d'accords de non-double imposition (ANDI)
Volume du chiffre d'affaires	Changement de date d'arrêté comptable	Taux de rentabilité	Structures de groupe complexes - propriété étrangère	Incendie / Catastrophes naturelles
Volume d'importations	Changement de logiciel de comptabilité	Taux d'adéquation fiscalee	Incorporation dans un paradis fiscal connu	Situation de recettes nulles ou de pertes continues.
Volume de rotation du personnel	Changement de méthodes d'évaluation des actions	Ratio employés contractuels / Employés perments	Sous-capitalisation	Réclamations dans le cadre d'incitations fiscales ou de plan d'exonération.
Fréquence des demandes de remboursements	Fusions ou acquisitions ou autres types de restructuration.	Taux de certains articles dans la déclaration d'impôts. Ex. Pourcentage du capital à risque en fonction des coûts totaux, comparés à la moyenne du secteur.	Paiement de frais de gestion, frais de consultants, frais techniques à une société parente.	Chiffre d'affaires extrapolés à partir des données de la RAS comparé à celui rapporté dans la déclaration d'impôts.

Activités de pré-contrôle

- Certaines activités doivent être menées au début de chaque processus d'audit, avant de contacter le contribuable :



L'entretien préalable au contrôle fiscal

- L'entretien préalable au contrôle fiscal doit se tenir conformément à la date et au lieu convenus
- L'essence de l'entretien préalable au contrôle fiscal consiste à :
 - Recueillir des informations approfondies sur les affaires du contribuable,
 - Confirmer le contexte des informations accumulées pendant l'examen du dossier, et
 - Comprendre les circonstances particulières du contribuable, en se basant sur des informations exactes.

Processus de contrôl sur place

C'est à cette étape qu'ont lieu les principales activités de contrôle fiscal et celles-ci on généralement lieu dans les locaux du contribuable. .

Il implique un examen approfondi des documents comptables du contribuable et dossiers affairant afin de déterminer si celui-ci s'est acquitté des montants d'impôts dus par rapport au revenu accumulé, en tenant compte des politiques comptables locales et des législations fiscales en vigueur.

Le contrôle sur site implique l'usage d'un nombre de méthodologies de contrôle fiscal (ex. Méthodes directes et indirectes) pour mener une validation et une vérification des déclarations d'impôts, des états financiers et des livres et dossiers comptables affairant ainsi que d'autres documents sources du contribuable.

Entretien de clôture du contrôle fiscal



A lieu au terme du contrôle sur site, dans les locaux du contribuable ou de son représentant légitime.



Il marque la fin du contrôle sur site et le départ de l'équipe des contrôleurs des locaux du contribuable.

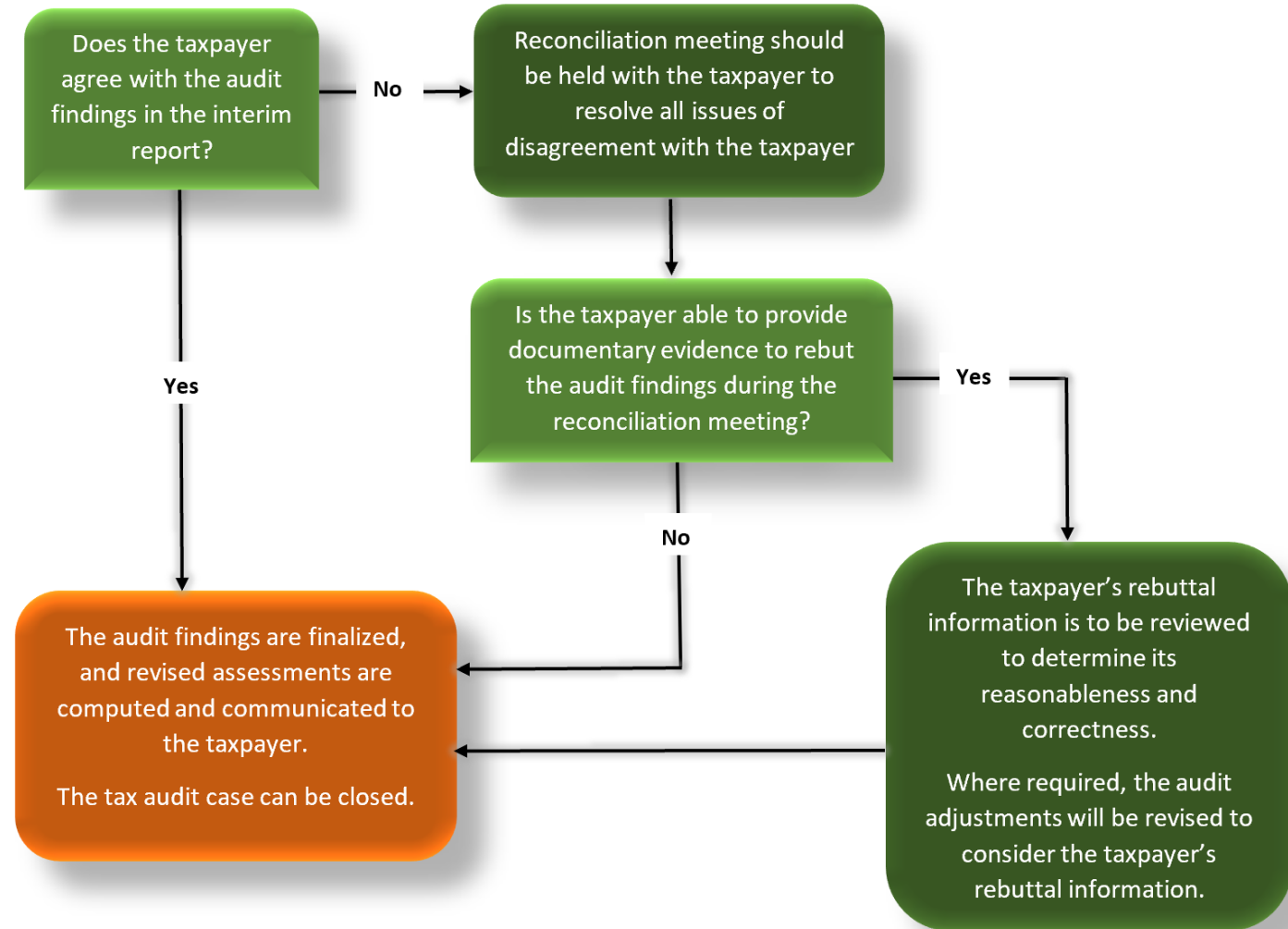


Le but de la réunion de clôture est de:

- Obtenir des informations et documents supplémentaires qui ne peuvent être fournis que par la direction du contribuable,
- Obtenir des réponses aux questions qui ont émergé pendant la visite de terrain et
- Permettre à l'équipe des contrôleurs d'éduquer le contribuable dans les domaines où une conformité inadéquate vis-à-vis des lois et politiques fiscales auraient été constatée pendant le contrôle sur site.

Rapport intérimaire & réconciliation des conclusions du contrôle fiscal

- Le rapport intérimaire met en exergue toutes les conclusions de l'exercice de contrôle fiscal, y compris celles qui n'impliquent pas de redressement fiscal, des zones de litiges éventuels et des propositions de résolution.
- Après le contrôle sur site, un rapport intérimaire et une invitation à une réunion de réconciliation sont envoyés au contribuable.
- L'objectif de la réunion de clôture est de résoudre toutes les questions émergeant du contrôle sur site en donnant au contribuable l'occasion de fournir des documents et informations supplémentaires qui pourraient influencer le résultat final du contrôle.



Clôture d'un contrôle fiscal

- Un contrôle fiscal est considéré comme terminé lorsque les problèmes résultant du contrôle sur le terrain ont été résolus et que les rectifications (le cas échéant) ont été finalisées.
- Cela se produit normalement après que toutes les réunions de réconciliation ont eu lieu et que la seule question en suspens est le recouvrement des rectifications supplémentaires découlant de l'audit.
- Les politiques et procédures établies dans chaque administration fiscale stipuleront les processus spécifiques à suivre pour clore un dossier de contrôle fiscal, mais cela nécessite normalement d'effectuer une série d'activités, dont :
 - la préparation et la communication du rapport intermédiaire au contribuable,
 - la tenue de réunions de réconciliation avec le contribuable,
 - le traitement des rectifications ,
 - la préparation du rapport final du contrôle fiscal, et
 - l'obtention des accords nécessaires à la clôture du dossier.
- Les administrations fiscales sont encouragées à mettre en place un niveau de contrôle approprié garantissant que les dossiers de contrôle fiscal ne peuvent pas être clôturés tant que l'on n'a pas l'assurance que toutes les informations pertinentes ont

◦ Merci de votre attention

